

BOURSES

Université	Prix Concours	Maximum lorsque combiné avec autres prix institutionnels
------------	---------------	--

Bourse d'études du Grand Prix (1re place)

Université d'Ottawa (Ont.)	12 000 \$ (3 000 \$ par an)	19 000 \$
Université de Moncton (N.-B.)	12 000 \$ (3 000 \$ par an), anglophone	33 000 \$
	12 000 \$ (3 000 \$ par an), francophone	26 000 \$
Université de Saint-Boniface (Man.)	16 000 \$ (4 000 \$ par an)	
Université Sainte-Anne (N.-É.)	10 000 \$ (2 000 \$ par an)	
Campus Saint-Jean, UofA (Alb.)	8 000 \$ (2 000 \$ par an)	

Bourse d'études de deuxième prix (2e place)

Université d'Ottawa (Ont.)	8 000 \$ (2 000 \$ par an)	15 000 \$
Université de Moncton (N.-B.)	3 000 \$ (750 \$ par an), anglophone	24 000 \$
	3 000 \$ (750 \$ par an), francophone	17 000 \$
Université de Saint-Boniface (Man.)	12 000 \$ (3 000 \$ par an)	
Université Sainte-Anne (N.-É.)	7 500 \$ (1 500 \$ par an)	
Campus Saint-Jean, UofA (Alb.)	4 000 \$ (1 000 \$ par an)	

Bourse d'études de troisième prix (3e place)

Université d'Ottawa (Ont.)	4 000 \$ (1 000 \$ par an)	11 000 \$
Université de Moncton (N.-B.)	1 000 \$ (250 \$ par an), anglophone	22 000 \$
	1 000 \$ (250 \$ par an), francophone	15 000 \$
Université de Saint-Boniface (Man.)	8 000 \$ (2 000 \$ par an)	
Université Sainte-Anne (N.-É.)	5 000 \$ (1 000 \$ par an)	
Campus Saint-Jean, UofA (Alb.)	2 000 \$ (500 \$ par an)	

Prix supplémentaires

Université d'Ottawa : Tous les participants nationaux restants sont admissibles à une bourse d'études de 1 000 \$.

Détails concernant l'admissibilité et les exigences

Université d'Ottawa

Admissibilité :

- Pour recevoir le prix, les gagnants doivent être des citoyens canadiens ou des résidents permanents ou des personnes protégées.
- Être admis et inscrit à temps plein à l'Université d'Ottawa pour la première fois dans un programme d'études de premier cycle.
- Être inscrit au Régime d'immersion en français si offert pour votre programme d'études.
- Être inscrit à au moins 2 cours enseignés en français par trimestre..
- Maintenir une moyenne cumulative pondérée de 5,5 ou plus.

Remarques :

Les prix de première, deuxième et troisième place sont renouvelables, et tous les prix peuvent être combinés avec la Bourse d'admission de l'Université d'Ottawa (jusqu'à 3 000 \$) et la Bourse d'accès aux études en français (1 000 \$ par an). Le montant total maximum potentiel des récompenses combinées est de 19 000 \$ sur 4 ans.

Exigences :

- Les étudiants doivent s'inscrire à 6 crédits (2 cours) enseignés en français pendant les deux semestres de l'année scolaire. Ces cours peuvent être des cours de français langue seconde (grammaire, compétences en écriture, etc.) ou des cours de discipline (comme l'histoire, la gestion des affaires, la biologie, etc.) qui sont enseignés en français.
- Dans le cas d'un prix de première, deuxième ou troisième place, les récipiendaires doivent maintenir une moyenne pondérée cumulative de 5,5 (équivalent à un C) pour renouveler la bourse d'études.
- Il n'y a aucune « valeur en espèces » pour les prix si le gagnant choisit d'étudier ailleurs.

Université de Saint-Boniface

Admissibilité :

- Ces bourses d'études sont offertes aux gagnants du Concours d'art oratoire dans les catégories mentionnées ci-dessus.
- L'étudiant doit être inscrit à un programme universitaire de premier cycle de trois ou quatre ans (minimum de 24 crédits, dont 21 crédits enseignés en français à l'Université de Saint-Boniface) ou à un programme collégial de deux ans ou plus (minimum de 80 % d'un cours), immédiatement à la fin de la 12e année ou un an après l'obtention du diplôme d'études secondaires.
- Au moment de l'inscription, présentez la lettre de confirmation de bourse d'études de l'Université de Saint-Boniface.

Critères de renouvellement :

- Maintenir une moyenne cumulative pondérée de 3,5 ou plus;
- S'inscrire pour chaque année consécutive de votre programme (minimum de 24 crédits de cours par année dans un programme universitaire, dont 21 crédits de cours enseignés en français à l'Université de Saint-Boniface ou 80 % d'une charge de cours dans un programme collégial).

Remarques :

Ce prix ne peut pas être réclamé si l'étudiant souhaite transférer ses crédits à l'Université de Saint-Boniface après avoir terminé son premier semestre ou les semestres suivants dans un autre établissement d'enseignement postsecondaire. Vous ne pouvez pas recevoir ce prix et une bourse d'admission, la Bourse d'excellence du Baccalauréat International – premier ou deuxième niveau, la Bourse d'excellence du Baccalauréat International – certificat ou une bourse de 2e année offerte en fonction de la moyenne cumulative.

Dans tous les cas, l'étudiant recevra la bourse la plus généreuse. On ne peut recevoir cette bourse qu'une seule fois, peu importe le nombre de fois où l'on remporte le Concours d'art oratoire. Les gagnants qui n'ont pas encore obtenu leur diplôme d'études secondaires peuvent reporter leur prix jusqu'en septembre après l'obtention de leur diplôme ou un an après l'obtention de leur diplôme d'études secondaires.

Université de Moncton

Admissibilité :

- Les bourses sont destinées aux étudiants qui étudient sur l'un des trois campus de l'Université de Moncton.
- L'étudiant doit être inscrit à un minimum de 11 crédits de cours par session scolaire.
- Les prix sont renouvelables pour un maximum de quatre ans. Les étudiants doivent maintenir une moyenne de 3,80 ou mieux.
- Les prix peuvent être combinés avec d'autres bourses d'admission de l'Université de Moncton, telles que la bourse du mérite à l'admission (jusqu'à 3 000 \$ par année);
 - Pour les étudiants des écoles anglophones, des bourses d'études pour poursuivre des études en français langue seconde (6 000 \$ pour la première année d'études, renouvelable à 1 000 \$ les années suivantes; grâce à la contribution du gouvernement du Canada et de l'administrateur du programme, l'ACUFC, ainsi que du gouvernement du Nouveau-Brunswick);
 - Pour les étudiants des écoles francophones en milieu minoritaire, 2 000 \$ pour la première année d'études.
- Si le gagnant ne peut pas utiliser la bourse parce qu'il n'a pas encore reçu son diplôme d'études secondaires. La bourse sera maintenue jusqu'en septembre suivant, lorsque l'étudiant aura reçu son diplôme.
- La bourse ne sera pas valide pour les étudiants qui fréquentent une autre institution et souhaitent fréquenter l'un des trois campus de l'Université de Moncton à temps partiel.

Université Sainte-Anne

Admissibilité :

- Pour obtenir une bourse de l'Université Sainte-Anne, le gagnant ou la gagnante doit
- Satisfaire aux conditions générales d'admissibilité de l'Université;
 - Avoir la nationalité canadienne ou la résidence permanente;
 - Être inscrit ou inscrite à temps plein dans un programme universitaire ou un programme collégial;

Critères de renouvellement :

Ces bourses peuvent être accordées pendant un maximum de cinq (5) ans à condition que le lauréat ou la lauréate obtienne et maintienne une moyenne cumulative de 3,6 ou plus, qu'il ou elle soit inscrite à l'université à temps plein (30 crédits) dans un programme de premier cycle durant les trimestres d'automne et d'hiver de l'année

académique. L'Université offre des programmes en collaboration avec d'autres établissements d'enseignement postsecondaire. Cependant, ces programmes ne sont pas éligibles au renouvellement.

Exigences :

- Il s'agit d'une bourse d'admission. Le premier versement de la bourse doit être utilisé pendant la première année d'université du lauréat ou de la lauréate;
- Les étudiants ou les étudiantes qui reçoivent une bourse, mais qui ne sont pas éligibles pour fréquenter l'Université durant l'année académique suivant le Concours, verront leur bourse mise en réserve jusqu'à la première période d'admission suivant la fin de leurs études secondaires;
- Cette bourse peut être jumelée à des bourses académiques;
- Cette bourse doit être acceptée tel qu'elle est attribuée et n'est ni transférable ni convertible en argent. Le montant sera réduit des frais de scolarité.
- Cette bourse ne peut être remportée qu'une seule fois; elle ne peut pas être combinée avec des bourses provenant du même concours (qu'il soit provincial ou national).
- La bourse ne peut pas être utilisée pour les formations suivantes : les programmes d'immersion de printemps ou d'été, la formation continue et la formation de français langue seconde.

Campus St Jean, Université de l'Alberta (Alb.)

Pour recevoir le prix du Campus Saint Jean-Université de l'Alberta, les gagnants doivent :

- Répondre aux critères généraux d'admissibilité du Campus Saint Jean-Université.
- S'inscrire à des études à temps plein dans un programme régulier de premier cycle et suivre au moins neuf crédits par semestre de cours enseignés en français sur le campus Saint-Jean. Le prix ne peut être décerné qu'aux étudiants qui entament leur première année d'études dans un programme offert au Campus St-Jean.
- Les étudiants au Baccalauréat ès sciences infirmières (bilingue) et au BScEng (cohorte de Saint-Jean) ne sont pas admissibles au premier, deuxième ou troisième prix.
- Il n'est pas possible de réclamer un prix si l'on transfère au Campus Saint-Jean après un premier ou un semestre ultérieur d'études postsecondaires.
- Les étudiants qui remportent le premier, deuxième ou troisième prix, mais qui ne sont pas admissibles à fréquenter l'université pendant l'année scolaire 2019-2020 ne verront pas leur prix mis en réserve.
- **Postulez en ligne pour le prix au plus tard le 30 avril.**

<https://uofa.ualberta.ca/campus-saint-jean/programmes/bourses>

Critères de renouvellement :

- La deuxième tranche du prix sera attribuée la deuxième année à condition que le titulaire du prix obtienne et maintienne une moyenne cumulative pondérée (MCP) de 3,0 ou plus, soit inscrit à temps plein pour la deuxième année et suive au moins neuf crédits de cours par semestre enseignés en français au Campus Saint-Jean.
- Il n'est pas possible de réclamer un prix si l'on transfère vers ou depuis le Campus Saint-Jean après un premier ou un semestre ultérieur d'études postsecondaires.

Remarques :

- Le prix sera remis en deux versements. La première tranche sera accordée pour la première année du programme d'études et la deuxième tranche sera accordée pour la deuxième année du programme d'études selon les critères de renouvellement.
- Pour les bénéficiaires, ce prix peut être combiné avec toute autre bourse du Campus Saint-Jean et de l'Université de l'Alberta.